

Coordonnées de l'offreur :

Nom

Adresse

.....

siren.....

Tél.....

Mail

ETUDE BOUVET GUYONNET HARDY

Mandataires Judiciaires Associés

"L'Axiome"

44 rue Charles Montreuil

73000 CHAMBÉRY

Objet : Offre de reprise d'un fonds de commerce ou d'une branche complète d'activité

Maître,

Par jugement en date du 18/02/2025, le Tribunal de Commerce de CHAMBÉRY a ouvert une procédure de liquidation judiciaire pour la SARL MAISON VIOLETTE et vous a désigné en qualité de Liquidateur.

En cette qualité, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mon offre de reprise pour le fonds de commerce.

J'ai noté que la présente offre ne peut être ni modifiée, sauf dans un sens plus favorable conformément aux objectifs visés à l'article L. 642-1 du Code de commerce, ni retirée.

1 – PRÉSENTATION DU CANDIDAT À LA REPRISE

1.1 cas de l'activité exercée à titre individuel :

Nom et Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Activité exercée :

N° SIREN :

Date de démarrage de l'activité :

Autres précisions :

.....

.....

.....

1.2 Cas de l'activité exercée en société :

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Capital social :

Siège social :

Dirigeant(s) :

1.3 Qualité de tiers :

Article L. 642-3 du Code de Commerce :

Ni le débiteur, au titre de l'un quelconque de ses patrimoines, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens compris dans cette cession, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société.

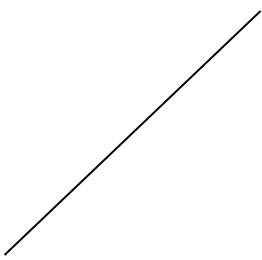
Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole, le tribunal peut déroger à ces interdictions et autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs et du débiteur au titre de l'un quelconque de ses patrimoines. Dans les autres cas et sous réserve des mêmes exceptions, le tribunal, sur requête du ministère public, peut autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa par un jugement spécialement motivé, après avoir demandé l'avis des contrôleurs.

Tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci.

Le(s) soussigné(s), ainsi que les associés ou les dirigeants de la société qui pourraient se substituer, attestent avoir pris connaissance des dispositions de l'article L. 642-3 du Code de Commerce, et avoir la qualité de tiers.

2 – OBJET DE LA REPRISE ET PRIX PROPOSÉ:

Le candidat propose de reprendre les éléments d'actifs suivants :

	Désignation	Prix proposé
2.1. <u>Eléments incorporels</u> (cocher les éléments retenus)	☐ Droit au bail ☐ licence ou licence IV ☐ clientèle ☐ Enseigne ☐ Autre :	
2.2. <u>Eléments corporels</u> (cocher les éléments retenus)	☐ matériel d'exploitation (selon inventaire du Commissaire- priseur) ☐ véhicule ☐ autre :	
2.3. <u>Stocks</u>		
2.3. <u>Actifs exclus</u> (actif dont la reprise n'est pas souhaitée dans le cadre de la présente cession)		

3 – SORT DES CONTRATS EN COURS :

Contrats poursuivis :

Contrats non repris :

4 - NIVEAU ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Postes de travail repris :

Postes de travail non repris :

Embauches envisagées :

5 – SORT DES DROITS À CONGÉS PAYÉS ACQUIS

☐ Le repreneur s'engage à reprendre la totalité des droits à congés payés acquis par les salariés au jour de la prise d'effet de la cession.

☐ Le repreneur n'entend pas reprendre les droits à congés payés acquis par les salariés au jour de la prise d'effet de la cession.

6 - MODALITÉS ET GARANTIE DE PAIEMENT

6 . 1 -- Modalités de paiement

Le repreneur propose de régler le prix de cession, soit la somme de :

.....euros
<i>(somme en toutes lettres).....</i>
<u>Ventilation du prix de cession :</u>
Part des éléments incorporels :€
Part des éléments corporels :€

Selon les modalités suivantes :

☐ FONDS PROPRES

☐ FINANCEMENT BANCAIRE

Si le candidat a recours à un emprunt :

Montant emprunté :

Durée :

Taux effectif global :

Cout du financement global de l'opération :

6.2 Garantie de paiement

Pour garantir ce paiement, le repreneur s'engage à remettre son offre accompagnée

☐ d'un Virement bancaire d'un montant de :€

Au profit de la SELARL BOUVET GUYONNET HARDY à l'aide du RIB suivant :

	Relevé d'Identité Bancaire DDFIP SAVOIE 5 RUE GIRARD MADOUX BP 1145 73011 CHAMBERY CEDEX
	Cadre réservé au destinataire du relevé ETUDE BOUVET-GUYONNET-HARDY MANDATAIRES JUDICIAIRES 44 RUE CHARLES MONTREUIL BP 60219 73002 CHAMBERY CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000175716V	06
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) FR6640031000010000175716V06			
Identifiant International de la banque (BIC) CDCGFRPPXXX			

IMPORTANT, préciser OBLIGATOIREMENT en libellé de l'opération :

- L'affaire : zzznomCompletAdm - zzznumMandat
- L'objet du paiement : garantie de paiement sur offre / fonds de commerce

☐ Attestation d'accord de financement bancaire

☐ Attestation bancaire de fonds propres

7 - PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENT

Joindre un prévisionnel d'activité

8 - PRÉVISIONS DE CESSIONS D'ACTIFS AU COURS DES DEUX ANNÉES SUIVANT LA CESSION (à compléter si vous envisagez de revendre une partie des actifs achetés)

.....

.....

.....

.....

9 - DURÉE DES ENGAGEMENTS PRIS (à compléter s'il y a lieu)

.....

.....

.....

.....

10 – DISPOSITIONS DIVERSES

10 . 1. - Date d'entrée en jouissance souhaitée :

10 . 2 - Éventuels Impôts et taxes à proratiser :

10 . 3 - Nom du rédacteur de l'acte souhaité (conseil habituel du candidat, Notaire ou Avocat) :

Fait à

Le

Nom, Prénom

Signature

Pièces produites en annexe :

- CV
- Attestation de financement
- Prévisionnel d'activité
- ...